

Table des codes de transposition pour actes NON prévus dans le panier de Soins CMUC

Codes CCAM	Libellés	Codes de transposition	Tarif de responsabilité (en €)	Dépassement maximum pris en charge par la CMUC (en €)	Total de la prise en charge (en €)
	Prothèses conjointes				
HBLD036	Pose d'une couronne dentaire céramométallique ou en équivalents minéraux - Hors couronnes dentaires céramocéramiques - Pour couronnes dentaires céramométalliques sur 2ème prémolaire et molaire	FPC	107,50	122,50	230,00

Facturation et CMU complémentaire

Prothèses dentaires et traitements d'ODF au-delà du panier de soins CMU Complémentaire

Alternative thérapeutique pour :

- Prothèse :
 - code HBLD036 : pose d'une couronne dentaire céramo-métallique ou en équivalents minéraux
 - Sur 2^{ème} prémolaire et molaire
 - Hors couronne dentaire céramo-céramique

Code de transposition : FPC

Facturation et CMU complémentaire

Actes des prothèses dentaires au-delà du panier de soins CMU C :

- Couronne implantoportée
- Appareils amovibles de transition
- Piliers et intermédiaires supplémentaires de prothèse plurale fixée (seul le bridge de base est dans le panier de soins)

La facturation :

- Ces actes sont pris en charge à 70 % par l'AMO et 30 % par le fond CMU C
- Obligation de devis descriptif et dépassement d'honoraire après consentement éclairé du patient, avec tact et mesure
- Information claire sur le montant restant à la charge du patient

Facturation et CMU complémentaire

Exemple 3 : Alternative thérapeutique, devis accepté : 400,00 €

Réalisation d'une couronne céramo-métallique sur une molaire à la demande du patient :

Code CCAM HBLD036, code transposition FPC

Tarif de responsabilité 107,50 €

Dépassement maximum pris en charge par la CMUC : 122,50 €

Total des honoraires facturés en tiers payant :

107,50 € + 122,50 € de complémentaire = 230 €

Le supplément restant à charge : 170,00 €